

Cahier des charges relatif à l'organisation des championnats sur piste

Lieu :

Club :

Date :

Important : Ce guide s'adresse à tout organisateur d'épreuve sur piste. Celui-ci tient compte du maximum des opérations à effectuer, des règlements, des horaires à respecter. Il est également à adapter en fonction des structures pré-existantes.

Ce cahier des charges doit être en permanence tenu à jour. Il sera modifié selon les observations ou remarques enregistrées et adoptées par la Commission Régionale "Piste".

Discipline : Piste, principalement les Championnats.
Epreuve : Départementale - Régionale
Classes : toutes les catégories hommes et dames y compris **Elites**.

Sommaire :

1. Charges administratives
2. Charges techniques et structures d'organisation
3. Constitution d'équipes mixtes
4. Charges financières
5. Charges particulières
6. Epreuves régionales disputées
7. Programme des Championnats de Bretagne.

1 Charges administratives

1-1 Déclaration de l'épreuve par l'organisateur au Comité de Bretagne

Elle doit être accompagnée du chèque correspondant au montant des prix et des droits d'organisation (réf. grille des prix "piste" de l'année en cours).

2 Charges techniques et Structures d'organisation

2-1 Programme de l'épreuve sous les règlements de la FFC, mentionnant :

- 1- La participation avec classe, séries
- 2- Les horaires :
 - a) d'ouverture de la permanence
 - b) du départ des épreuves par séries
- 3- Les officiels de l'épreuve
- 4- Le règlement de l'épreuve, si règlement particulier

2-2 Installations et équipements sur site

- 1- Fléchage du lieu du vélodrome
- 2- Fléchage parking pour véhicules concurrents
- 3- Fléchage vestiaires avec sanitaires pour les participants
- 4- Fléchage des locaux aménagés pour :
 - a) la remise des Dossards avec secrétariat et téléphone dans la mesure du possible pouvant servir pour la presse et la sécurité de l'épreuve.
 - b) La réunion du jury des arbitres, des représentants des Comités départementaux, ou/et régionaux ainsi que les organisateurs.
 - c) Le contrôle médical (2 pièces distinctes avec eau courante, boissons + sanitaires)
- 5- Sonorisation pour l'animateur
- 6- Réserver un emplacement pour l'installation de la banderole du Comité de Bretagne et de celle du Comité départemental concerné

2-3 Matériels ou prestations diverses sur site

- 1- Ouverture du local des Dossards et distribution de ceux-ci au moins 1 heure avant le départ.
- 2- Vérification de la conformité des bulletins spécifiques "ENGAGEMENT PISTE" précisant les disciplines choisies au préalable par le coureur et préparation des listes d'émargements.
- 3- Vérification des licences et contrôle de l'émargement
- 4- Les logos fédéraux et régionaux ainsi que celui de la structure organisatrice devront figurer sur tous les supports de communication (affiches, programme, liste engagés etc...)

2-4 Matériels, installations et équipements sur le vélodrome

- Informer le jury des commissaires de la longueur exacte du vélodrome.
- Différentes lignes :
 - Arrivée sur toute la largeur
 - Ligne des 200 mètres (blanche, largeur 4 cm) et sur toute la largeur
 - Ligne du kilomètre, longueur 70 cm, blanche, largeur 4 cm
 - Ligne des 500 mètres, longueur 70 cm, blanche, largeur 4 cm
 - Ligne des 30 mètres à partir de la ligne d'arrivée, longueur 20 cm, blanche, largeur 4 cm et à partir des 2 lignes de poursuite.
 - Ligne de poursuite (rouge, largeur 4 cm) moitié de la largeur

Equipements : (ceux prévus par la réglementation en vigueur, rappelés ci-dessous. En cas de conflit la réglementation FFC est prépondérante)

* Pistolet ou sifflet

* **Pour les pistes plus longues que 250 mètres**, la côte d'azur sera rendue infranchissable au moyen de bourrelets, disposés tous les 5 mètres, de chaque ligne de poursuite jusqu'à la sortie du virage de cette ligne de poursuite. Pour l'épreuve de 200m lancé seulement, ces bourrelets doivent être placés tous les 5 mètres dans les virages uniquement. Les bourrelets doivent être d'une longueur de 50cm et d'un maximum de 10cm de large et de 10cm de haut, et de matière synthétique assez lourd pour ne pas être déplacé par le courant d'air. Sur les pistes de 250m ou plus courtes, aucun bourrelet n'est requis sur la côte d'azur. Pour la Vitesse par Equipes, la côte d'azur sera rendue impraticable des deux côtés de la piste au moyen de bourrelets en matière synthétique d'une longueur de 50 cm, disposés à 5 mètres, 10 mètres et à 15 mètres des lignes de poursuites. Aucun autre bourrelet ne doit être placé sur la côte d'azur.

Pour le record ou meilleure performance de l'heure et toutes tentatives spéciales, sur quelconque piste, la côte d'azur doit être rendue infranchissable au moyen de bourrelets disposés tous les 5 mètres tout autour de la piste.

* Fanions (ou drapeaux) rouge et vert pour la poursuite : le premier kilomètre (ou les 500 premiers mètres) sont indiqués par un fanion rouge (ou vert) pour le coureur parti au disque rouge (ou vert). Il en faut deux de chaque couleur pour le dernier Km (ou les 500 derniers mètres). **Jaune pour neutralisation de la course.**

* Rail ou ligne pour le contrôle des braquets de certaines séries : Minimes garçons et filles : 6 m 71 – Cadets et Cadettes et minimes filles courant avec les cadettes : 7 m 01

* Tables et chaises pour le podium

* Obligation d'une photo finish ou tout autre moyen vidéo pour un contrôle précis des arrivées. Pour les épreuves de l'Omnium l'emploi d'un moyen vidéo est obligatoire afin de classer tous les coureurs.

* Deux compte-tours placés à une hauteur de 2 m. Les renseignements fournis sont officieux. Seul le chronométrateur pour les épreuves spécifiques a qualité pour fournir le décompte officiel. Lors des épreuves de poursuite, un deuxième compte-tours et une cloche sont nécessaires.

* Deux cloches. Son but est d'attirer l'attention des coureurs à l'entrée de la ligne droite de leur arrivée, avant l'accomplissement du tour final ou d'un sprint.

* Podium protocolaire à palier

* Désigner un responsable chargé d'amener les coureurs au protocole, aussitôt l'arrivée franchie.

Nota : dans la mesure du possible, remise des "maillots, écharpes, fleurs" aussitôt le résultat connu, quitte à refaire une photo finale avec tous les vainqueurs.

2-5 Sécurité

- 1- Responsables pour protection des coureurs avec brassard FFC Sécurité. Ces personnes devront limiter le public au centre du vélodrome. Seuls devraient être présents les coureurs, entraîneurs et officiels. Prévoir une unité de secours.
- 2- "Chef de piste" chargé de faire respecter les consignes d'échauffement et éventuellement les créneaux si le nombre de coureurs est important (> 60 sur piste de 250 m, > 80 sur 333 et +).
Dans ce cas, prévoir un créneau Minimes/Cadets et un créneau Juniors/Seniors
- 3- Prévoir une personne pour interdire la traversée de la piste durant les épreuves (notamment en l'absence de tunnel).
- 4- Vérifier que tous les participants rentrant en piste portent un casque et des gants de protection aux mains.
- 5- Prévoir 2 PSC1 ou 2 PSC2 et un défibrillateur.

2-6 Officiels de l'épreuve (Championnat Régional)

- 1- Jury des arbitres (3) + juge à l'arrivée, désignés par la Commission Régionale des arbitres en collaboration avec la Commission Piste.
- 2- Starter : son rôle est d'assurer que les coureurs se présentant sur la ligne de départ soient en correspondance avec la liste des engagés. Il doit également vérifier l'ordre du départ, vérifier que le compte-tours correspond aux instructions du Jury des arbitres. Il doit décider de l'arrêt de la course (chute, incident, faux départ). Il donne le départ au coup de revolver ou de sifflet.
- 3- Secrétaire du collège : Son rôle est de tenir à jour le classement après chaque épreuve, établir l'ordre des épreuves et des séries en collaboration avec le jury des arbitres.
- 4- Arbitres pour virages, cloche, compte-tours, teneurs pour kilomètre et poursuite sous l'autorité du jury des arbitres.
- 5- Chronométrateurs désignés par la Commission Régionale des Chronométrateurs.
- 6- Délégués :
 - * 2 représentants du Comité Départemental organisateur
 - * 2 représentants du Comité Régional sont désignés pour représenter officiellement leur comité et remettre les maillots et/ou écharpes.

Maillots :

Pour l'attribution d'un maillot de Champion de Bretagne, il faudra qu'il y ait au moins 3 partants (es). Pour les départementaux, il est laissé l'initiative à chaque comité. Il est bien entendu qu'il faut que ce maillot soit disputé. Pour les épreuves par équipes (poursuite et vitesse), il faudra au moins trois équipes. Dans ce cas, qualification individuelle, et les deux meilleurs temps participeront à la finale.

7- **Affichage : un panneau d'affichage doit être présent en centre piste afin d'afficher le programme, les séries et les résultats.**

3- Constitution d'équipes mixtes :

Pour tous, hommes et dames, possibilité est donnée de former des équipes à partir de clubs appartenant **à la même école de piste ou Comité départemental**, la priorité restant toutefois aux équipes de clubs pouvant présenter une formation complète. Dans le cas où un même club aura utilisé la totalité de ses coureurs inscrits sur la feuille d'émargement pour constituer une ou plusieurs équipes, il pourra mettre à la disposition **de l'école de piste ou du Comité départemental** le(s) coureur(s) restant(s) pour constituer une ou plusieurs équipes supplémentaires.

Toutefois, en raison de l'itinérance des coureurs pour les études ou autre, l'école de piste du coureur pour les épreuves régionales par équipes pourra être celle avec laquelle il est adhérent à titre individuel et où il s'entraîne régulièrement et non pas celle où son club est adhérent.

Ce choix d'école de piste devra être fait en accord avec les 2 écoles de piste et le club et ceci avant la première épreuve régionale de la saison. Cette décision sera du ressort de la commission piste sur proposition du référent départemental du lieu d'accueil (ex : le 22 pour l'école de piste de Pordic). Dans tous les cas le coureur participera au championnat départemental du club où il est licencié.

En poursuite par équipe une équipe de vélodrome (école de piste) ou de Comité départemental est composée au

maximum de deux coureurs du même club. En vitesse par équipe une équipe de vélodrome est composée obligatoirement de coureurs de clubs différents

4- Charges Financières

Frais d'Organisation

1- Les droits d'organisation et les prix coureurs de l'épreuve déclarée sont à verser au Comité Régional (voir grille des prix de l'année en cours).

Nota : Pour les Championnats départementaux et régionaux ainsi que les compétitions officielles dépendants du Comité de Bretagne (Challenge régional, Coupe de Bretagne) les indemnités de vacation du jury des Arbitres et Chronométreurs seront compensées par le Comité Régional en fin de saison aux écoles de piste par le biais d'une aide au fonctionnement à partir d'un barème de points.

Une école de piste ayant organisé au moins une journée de compétition sera créditée de 1 point sur l'aide au fonctionnement.

5°Charges Particulières

5.1 Informations pour le comité de Bretagne"

Communication des principaux éléments d'organisation (structures d'hébergement, de restauration, noms, adresses, horaires, parcours, etc..) à transmettre à : Sezny LE FOURN Comité de Bretagne de Cyclisme 14 rue des Livaudières BP 471 22604 LOUDEAC Cedex Email : communication@ffc-bretagne.com, 6 semaines avant l'épreuve

5.2 Etablissement des résultats

La gestion informatique des classements et des communiqués est à la charge du club organisateur. Affichage des résultats 30' après l'arrivée. Le temps est impératif avec la distance exacte. Diffusion aux officiels et à l'organisation (rôle des arbitres) Transmission du double au siège du Comité régional dans les 24 heures.

5.3 Déclaration d'accident

En cas d'accident matériel ou corporel, la déclaration est à effectuer par le licencié dans les cinq jours à l'assurance fédérale. Il faudra également en adresser un double au comité régional.

5.4 Accès au vélodrome

L'accès au vélodrome sera gratuit pour le coureur et un accompagnateur. A l'initiative de l'organisateur, une invitation sera adressée aux membres du comité régional, au CTS, et aux membres de la Commission Régionale. Pour les personnes à mobilité réduite une facilité d'accès devra être laissée au véhicule la transportant et ce jusqu'au parking des officiels avec entrée gratuite.

5.5 Cyclisme durable.

-Voir la Charte de l'organisateur d'une manifestation dans le cadre du développement durable ANNEXE 1

5.6 Supports de communication

- Application des règles relatives à la contractualisation avec le Conseil Régional ANNEXE 2

5-7 Non-respect du cahier des charges

Le non-respect des principales indications administratives et techniques stipulées dans ce cahier des charges sur rapport du Président de jury des arbitres et/ou des délégués élus du Comité de Bretagne pourra entraîner la non attribution de l'aide annuelle réservée pour le fonctionnement et l'organisation des épreuves officielles sur piste.

6- Epreuves régionales disputées

6-1- Classe HOMMES - Qualification au Championnat de Bretagne

Epreuve Catégorie	Vitesse ou Keirin	poursuite indiv.	Poursuite équipes	vitesse équipes (**)	Américaine	Omnium
U15	3 (/dpt)	néant	néant	néant	néant	5 (/dpt)
U17	3 (/dpt)	4 (/dpt)	néant	au moins 1	libre	5 (/dpt)
U19	3 (/dpt)	4 (/dpt)	libre	au moins 1	libre	5 (/dpt)
Open, Access et Elites		4 (/dpt)	libre	libre	libre	6 (/dpt)

(**) La vitesse par équipe sera composée d'au moins 1 coureur U17 et 1 U19. Le U17 sera obligatoirement le démarreur.

Pour toutes les épreuves par équipes, les formations issues des écoles de piste **ou du comité départemental** sont autorisées (voir règlement spécifique).

6-2- Classe DAMES - Qualification au Championnat de Bretagne

Epreuve Catégorie	Vitesse ou 500 m	Poursuite indiv.	poursuite équipes	Vitesse équipes (**)	Américaine	Omnium
U15	3 (/dpt)	libre	néant	1	libre	5 (/dpt)
U17		libre	néant	ou 1	libre	
U19	libre Dans la limite de 12 concurrentes Sinon 3 maxi par DPT	libre	libre	libre	libre	libre
Open, Access et Elites		libre	libre	libre	libre	libre

(**) La vitesse par équipe sera composée d'au moins 1 coureur U15 ou U17. Celle-ci fera obligatoirement le premier tour de piste.

RAPPEL : pour toutes les épreuves par équipe, les formations issues des écoles de piste ou d'un Comité Départemental sont autorisées (voir règlement spécifique).

La première U15 aura une médaille sur une course U15/U17 dames de même la première U19 sur les épreuve U19, Open et Access.

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE de POURSUITE **et EPREUVES PAR EQUIPE**

Poursuite individuelle : U15/U17 dames, U17 hommes, U19 hommes et dames, Open et Access hommes et dames

Vitesse et poursuite par équipes : hommes et dames

Américaine : U15/U17 dames, U17 hommes, U19 hommes et dames, Open et Access hommes et dames

	Nb Séries	Temps d'une série	Durée	Heure début	Heure Fin
Poursuite individuelle U19 hommes - Séries 3 km	8	05:00	40:00	09:00	09:40
Poursuite individuelle U19 dames- Séries 2 km	6	04:00	24:00	09:40	10:04
Poursuite individuelle Open et Access hommes - Séries 4 km	8	06:00	48:00	10:04	10:52
Poursuite individuelle Open et Access dames - Séries 3 km	6	05:00	30:00	10:52	11:22
Poursuite par équipes U19 hommes Qualifications	3	06:00	18:00	11:22	11:40
Poursuite par équipes hommes Qualifications	3	06:00	18:00	11:40	11:58
Poursuite par équipes dames Qualifications	3	06:00	18:00	11:58	12:16
Poursuite individuelle <u>U19</u> hommes - Finale 3 km	1	05:00	05:00	12:16	12:21
Poursuite individuelle U19 dames - Finale 2 km	1	04:00	04:00	12:21	12:25
Poursuite individuelle Open et Access hommes - Finale 4 km	1	06:00	06:00	12:25	12:31
Poursuite individuelle Open et Access dames - Finale 3 km	1	05:00	05:00	12:31	12:36
Cérémonie Protocolaire poursuites individuelles	1	15:00	15:00	12:36	12:51
PAUSE DEJEUNER					
Poursuite individuelle U15/U17 finale 2 km	6	04:00	24:00	13:45	14:09
Poursuite individuelle U17 finale 3 km	8	05:00	40:00	14:09	14:49
Poursuite par équipes U19 hommes -Finale	1	06:00	06:00	14:49	14:55
Poursuite par équipes dames - Finale	1	06:00	06:00	14:55	15:01
Poursuite par équipes Open et Access hommes - Finale	1	06:00	06:00	15:01	15:07
Cérémonies protocolaires PE et PI cadets, cadettes	1	20:00	20:00	15:07	15:27
Vitesse par équipes dames classement au temps	4	03:00	12:00	15:27	15:39
Vitesse par équipes hommes classement au temps	8	03:00	24:00	15:39	16:03
Cérémonies protocolaires vitesses par équipes	1	15:00	15:00	16:03	16:18
Américaine U15/U17 dames 8 km (4 classements)	1	20:00	20:00	16:18	16:38
Américaine U17 12 km (4 classements)	1	23:00	23:00	16:38	17:01
Américaine U19 , Open et Access dames 12 km (4 classements)	1	25:00	25:00	17:01	17:26
Américaine scratch U19, Open et Access hommes 18 km (7 classements)	1	25:00	25:00	17:26	17:51
Cérémonie Protocolaire Américaines	1	15:00	15:00	17:51	18:06

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE d'OMNIUM

Programme Championnat de Bretagne Omnium

Epreuves	Séries	Durée	Heure début	Heure fin
Scratch U15 2,5 km	1	08:00	09:00	09:08
Scratch U15/U17 dames 2,5 km	1	08:00	09:08	09:16
Scratch U17 5 km	1	13:00	09:16	09:29
Scratch U19 7,5 km	1	15:00	09:29	09:44
Scratch U19, Open et Access dames 7,5 km	1	15:00	09:44	09:59
Scratch Open et Access hommes 10 km	1	18:00	09:59	10:17
Course tempo U15 2,5 km	1	07:00	10:17	10:24
Course tempo U15/U17 dames 2,5 km	1	07:00	10:24	10:31
Course tempo U17 5 km	1	12:00	10:31	10:43
Course tempo U19, Open et Access dames 5 km	1	12:00	10:43	10:55
Course tempo U19 7,5 km	1	18:00	10:55	11:13
Course tempo Open et Access hommes 10 km	1	20:00	11:13	11:33
<i>PAUSE Déjeuner</i>				
Elimination U15	1	18:00	13:00	13:18
Elimination U15/U17 dames	1	18:00	13:18	13:36
Elimination U17	1	18:00	13:36	13:54
Elimination U19, Open et Access dames	1	15:00	13:54	14:09
Elimination U19	1	17:00	14:09	14:26
Elimination Open et Access hommes	1	25:00	14:26	14:51
Course aux points U15 10 km (4 classements)	1	30:00	14:51	15:21
Course aux points U15/U17 dames 10 km (4 classements)	1	30:00	15:21	15:51
Course aux points U17 15 km (6 classements)	1	30:00	15:51	16:21
Course aux points U19, Open et Access dames 15 km (6 classements)	1	30:00	16:21	16:51
Course aux points U19 20 km (8 classements)	1	35:00	16:51	17:26
Course aux points Open et Access hommes 20 km (8 classements)	1	35:00	17:26	18:01
Cérémonie Protocolaire Omnium	1	20:00	18:01	18:21

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE du SPRINT

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE DE LA VITESSE

Vitesse individuelle : U17, U15/U17 dames, U19, Open et Access hommes et femmes

500 m : U15/U17 dames, U17, U19, Open et Access femmes

Keirin : 8 meilleurs temps du 200 m U19, Open et Access hommes

	Nombre de séries	temps par série	Durée	Heure début	Heure fin
Vitesse U15 200 m lancé - Qualifications	12	01:30	18:00	08:30	08:48
Vitesse U15/U17 dames 200 m lancé - Qualifications	12	01:30	18:00	08:48	09:06
Vitesse U17 200 m lancé - Qualifications	12	01:30	18:00	09:06	09:24
Vitesse U15 8e de finale (séries de 3)	4	03:30	14:00	09:24	09:38
Vitesse U15/U17 8e de finale (séries de 2)	6	03:30	21:00	09:38	09:59
Vitesse U17 8ème de finale (séries de 2)	6	03:30	21:00	09:59	10:20
Repêchages U15 (séries de 4)	2	03:30	07:00	10:20	10:27
Repêchages U15/U17 dames (séries de 3)	2	03:30	07:00	10:27	10:34
Repêchages U17 (séries de 3)	2	03:30	07:00	10:34	10:41
Vitesse U15/U17 quart de finale (séries de 2)	4	03:30	14:00	10:41	10:55
Vitesse U17 quart de finale (séries de 2)	4	03:30	14:00	10:55	11:09
Vitesse U15 1/2 de finale (séries de 3)	2	03:30	07:00	11:09	11:16
Vitesse U17 1/2 de finale (séries de 2) - 1° manche	2	03:30	07:00	11:16	11:23
Vitesse U15/U17 dames 1/2 de finale (séries de 2) - 1° manche	2	03:30	07:00	11:23	11:30
Vitesse U15 finale 10 à 12 (séries de 3)	1	03:30	03:30	11:30	11:33
Vitesse U15 finale 7 à 9 (séries de 3)	1	03:30	03:30	11:33	11:37
Vitesse U15 finale 4 à 6 (séries de 3)	1	03:30	03:30	11:37	11:40
Vitesse U15 finale (séries de 3)	1	03:30	03:30	11:40	11:44
Vitesse U15/U17 dames 1/2 finale - 2° manche	2	03:30	07:00	11:44	11:51
Vitesse U17 1/2 finale - 2° manche	2	03:30	07:00	11:51	11:58
Protocole vitesses U15	1	10:00	10:00	11:58	12:08
Belles éventuelles des 1/2 finales U15/U17 dames et U17	2	03:30	07:00	12:08	12:15
PAUSE DEJEUNER					
Vitesse U15/U17 dames finale - 1° manche	2	03:30	07:00	13:15	13:22
Vitesse U17 finale - 2° manche	2	03:30	07:00	13:22	13:29
Vitesse U15/U17 dames finale 3 et 4	1	03:30	03:30	13:29	13:32
Vitesse U17 finale 3 et 4	1	03:30	03:30	13:32	13:36

	Nombre de séries	temps par série	Durée	Heure début	Heure fin
Vitesse U19, Open et Access dames qualification 200 m	12	01:30	18:00	13:36	13:54
Vitesse U19, Open et Access hommes qualification 200 m	12	01:30	18:00	13:54	14:12
Vitesse U15/U17 dames finale - 2° manche	1	03:30	03:30	14:12	14:15
Vitesse U17 finale - 2° manche	1	03:30	03:30	14:15	14:19
Vitesse U19, Open et Access dames 8e de finale (séries de 2)	6	03:30	21:00	14:19	14:40
Vitesse U19, Open et Access hommes 8e de finale (séries de 2)	6	03:30	21:00	14:40	15:01
Vitesse U17 et U15/U17 dames - Belle éventuelle	2	03:30	07:00	15:01	15:08
Repêchages U19, Open et Access dames (séries de 3)	2	03:30	07:00	15:08	15:15
Repêchages U19, Open et Access hommes (séries de 3)	2	03:30	07:00	15:15	15:22
Protocole vitesse U17 et U15/U17 dames	1	03:30	03:30	15:22	15:25
Vitesse U19, Open et Access dames 1/4 finale	4	03:30	14:00	15:25	15:39
Vitesse U19, Open et Access hommes 1/4 finale	4	03:30	14:00	15:39	15:53
500 m dames U15/U17 dames - Finale	6	02:00	12:00	15:53	16:05
Vitesse U19, Open et Access dames 1/2 finale - 1° manche	2	03:30	07:00	16:05	16:12
Vitesse U19, Open et Access hommes 1/2 finale - 1° manche	2	03:30	07:00	16:12	16:19
500 m U17 - Finale	6	02:00	12:00	16:19	16:31
Vitesse U19, Open et Access dames 1/2 finale - 2° manche	2	03:30	07:00	16:31	16:38
Vitesse U19, Open et Access hommes 1/2 finale - 2° manche	2	03:30	07:00	16:38	16:45
Belles éventuelles des 1/2 finales U19, Open et Access hommes et dames	2	03:30	07:00	16:45	16:52
Vitesse U19, Open et Access dames finale - 1ère manche	1	03:30	03:30	16:52	16:56
Vitesse U19, Open et Access hommes finale - 1ère manche	1	03:30	03:30	16:56	16:59
Protocole 500 m U17 et U15/U17 dames	1	10:00	10:00	16:59	17:09
Vitesse U19, Open et Access dames finale - 2e manche	1	03:30	03:30	17:09	17:13
Vitesse U19, Open et Access hommes finale - 2e manche	1	03:30	03:30	17:13	17:16
Belles éventuelles des finales U19, Open et Access hommes et dames	2	03:30	07:00	17:16	17:23
500 m U19, Open et Access dames - Finale	6	02:00	12:00	17:23	17:35
Keirin U19, Open et Access hommes - Finale	1	05:00	05:00	17:35	17:40
Protocole 500 m U19, Open et Access dames	1	10:00	10:00	17:40	17:50
Protocole vitesse U19, Open et Access hommes et dames, keirin hommes	1	15:00	15:00	17:50	18:05

12	1/8 Finale	1	1C1 - 3D	1F1	1F2
	6 X 2	2	2C1 - 2D	2F1	2F2
	6 qualifiés	3	3C1 - 1D	3F1	3F2
		4	4C1 - 9C1	4F1	4F2
		5	5C1 - 8C1	5F1	5F2
		6	6C1 - 7C1	6F1	6F2
Repêchages	1	1F2 - 4F2 - 6F2	1G	Pour les places	
2X3 / 2 repêchés	2	2F2 - 3F2 - 5F2	2G	9 à 12: 1 match à 4	
8	¼ Finale	1	1F1 - 2G	1H	Pour les places
	4 X 2	2	2F1 - 1G	2H	5 à 8: 1 match à 4
	(en 2 manches)	3	3F1 - 6F1	3H	
		4	4F1 - 5F1	4H	
4	½ Finale	1	1H - 4H	1J	Pour les places
	2X2 / 2 manches	2	2H - 3H	2J	3 & 4: en 2 manches
2	Finale		1J - 2J		en 2 manches

**Le Président du
Comité d'organisation.**

Date :

Signature :

**Le Président du
Club.**

Date :

Signature :

**Le Président du
Comité régional.**

Date :

Signature :

ANNEXE 1

Charte de l'organisateur d'une manifestation dans le cadre du développement durable

A- Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap

Chemins carrossables, pentes d'accès
Espaces réservés
Encourager la mixité (valides / handicapés) ou/et impliquer les personnes en situation de handicap dans l'organisation

B- Organiser les moyens liés à l'accueil et la logistique

Restauration

Utiliser des accessoires biodégradables, recyclables ou réutilisables Privilégier le carton et le papier au plastique (gobelets, couverts, plateaux,...) Favoriser les produits bios et les fournisseurs locaux

Sanitaires

Mettre en place de toilettes sèches (activités de plein air)
Offrir des conditions adaptées au nombre du public accueilli

Gestion des déchets.

Créer des zones de tri bien identifiées
Placer des espaces « poubelles » aux endroits stratégiques
Convenir avec la collectivité des modalités de récupération des déchets

Gestion de l'eau

Disposer des points d'eau en nombre suffisant
Adopter le bidon à la place de la bouteille
Favoriser les circuits courts
Recycler l'équipement, le matériel technique, la signalétique en vue d'une utilisation durable

C- Transports et déplacements

Négocier avec les collectivités les conditions d'accès aux moyens de transports favorisant la réduction des émissions de CO² (vélos, navettes, véhicules électriques, transport public)
Inciter le co-voiturage
Réduire les transports et les distances de déplacement (matériel, logistique, restauration)

D- Communication et solidarité territoriale :

Sensibiliser aux effets bénéfiques d'une pratique sportive maîtrisée « sport santé »
Informers sur les risques liés à l'alcool, le dopage, la sédentarité, l'addiction, etc
Impliquer les associations locales sportives et culturelles (découverte du patrimoine)
Favoriser le partenariat avec les collectivités locales
Organiser éventuellement un village thématique, accueil d'organismes d'utilité publique (sécurité routière, centre médico-sportif, protection civile, etc...)

E- Respect de l'environnement

Social : prendre en compte les éventuels conflits d'usage (bruit, promiscuité, partage d'un lieu public)
Espaces naturels : informer, prévenir sur les zones sensibles (signalétique), sur la faune, flore et les zones de piétinement fragiles.
Matériel : respecter les lieux, les équipements mis à disposition (tentes, vestiaires, chasubles, etc...)

La mise en œuvre de la charte suppose : partage, mutualisation et valorisation des compétences des bénévoles, acteurs incontournables de la réussite de la manifestation



ANNEXE N°2 DU CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES OFFICIELLES

Organisation des Championnats de Bretagne

	Types de Prestations
Communication avant l'événement	<ul style="list-style-type: none">➤ Apposer le logo de la Région Bretagne sur tous les documents promotionnels : affiches, flyers, programme, site Internet...
Communication le jour J	<ul style="list-style-type: none">➤ Installer les supports de communication fournis par la Région sur le lieu de la compétition. Se rapprocher du Comité de Bretagne de Cyclisme
Protocole	<ul style="list-style-type: none">➤ Inviter officiellement le Président et son Vice-Président chargé des sports de la Région Bretagne à assister aux finales du Championnat de Bretagne➤ Proposer au représentant de la Région la remise du trophée d'un des titres de Champion de Bretagne
Après le Championnat	<ul style="list-style-type: none">➤ Envoyer au service du sport de la Région des photos ou autres documents (Book photos) illustrant la visibilité du Conseil régional de Bretagne lors du Championnat A voir avec le délégué du Comité de Bretagne de Cyclisme